

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/09-457-1244 du 13/04/2009

DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE - CALENDRIER 2009 ET 2010 - RAPPEL DES PRINCIPES D'ORGANISATION - INFORMATION AUX FORMATEURS ET AUX EXAMINATEURS

Références : Arrêté du 17 avril 2002 (JO du 25 avril 2009) ; NS DGESCO A2-4 n 2007-117 du 16 juillet 2007 ; NS DGESCO A2-4 n 2009-014 du 23 janvier 2009 (BOEN n 5 du 29 janvier 2009)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement publics du second degré ;
Monsieur le Délégué académique à la Formation continue ; Messieurs les Présidents
d'Université : Mesdames et Messieurs les professeurs formateurs et examinateurs du
Diplôme de Compétence en Langue

Affaire suivie par : Division des examens et Concours DIEC 203 M. PIZARD - Tel : 04 42 91 72 04 -
Fax : 04 42 38 73 45 (organisation et convocation ; Mme LEMOINE - Tel : 04 42 91 72 87
(remboursement des états de frais)

Le diplôme de compétence en langue atteste les compétences acquises en langue de communication usuelle et professionnelle communes à l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Dans l'académie d'Aix Marseille, les langues pour lesquelles le diplôme de compétence en langue peut être délivré sont les suivantes : Anglais, Espagnol.

A titre d'information, il est nécessaire de rappeler aux principaux acteurs, formateurs et examinateurs, le format de l'épreuve ainsi que les calendriers et les principes d'organisation.

I. FORMAT DE L'EPREUVE

La durée de l'épreuve est de 3 heures. Cette épreuve est présentée sous la forme d'un scénario, selon une logique analogue à celle des études de cas : une situation à découvrir, des tâches à effectuer, des choix à faire, une solution à proposer dans le cadre d'une mission confiée au candidat. L'épreuve s'appuie sur des documents écrits, sonores ou audiovisuels ; L'épreuve se décompose en cinq phases ; chacune d'elles représente une étape nécessaire à la réalisation de l'objectif qui a été fixé :

Phase 1 : A partir de documents écrits en langue étrangère, le candidat recueille des informations.

Phase 2 : Le candidat réalise la même tâche qu'en phase 1, mais à partir de documents sonores.

Ces deux premières phases, qui permettent aussi de préparer la phase 3, durent 1 heure 30 minutes.

Phase 3 : Le candidat téléphone à un interlocuteur pour obtenir des informations manquantes ou complémentaires à celles obtenues en phases 1 et 2.

Les phases 1, 2, 3 de l'entretien ne peuvent pas dépasser 10 minutes.

Préparation de la phase 4 : 20 minutes

Phase 4 : Le candidat présente à son interlocuteur, en cinq minutes maximum, la solution qu'il a choisie. Ensuite, un temps d'échange lui permet de défendre son point de vue.

Cette phase (présentation + échange) dure au maximum 20 minutes.

Phase 5 : à partir des informations et des éléments recueillis au cours des phases antérieures (1-2-3- et 4) le candidat rédige un document proposant la solution retenue au problème posé dans le cadre de sa mission.

Cette phase dure 40 minutes.

Les examinateurs interviennent en Phase III (au téléphone) et en phase IV (en face à face).

II. LES CENTRES D'EXAMEN

Les centres d'examen de l'académie d'Aix- Marseille sont :

Espace Langues du Greta Marseille Ville, 3 Bd Longchamp, Marseille
CALUP, Université de Provence, 3 place Victor Hugo, Marseille
Greta Avignon Lubéron, Avenue de Tarascon, Avignon
Greta des Pays Hauts Alpains sur Gap ou Briançon
Espace Langues du Greta d'Aix, Lycée Cézanne, Aix en Provence

III. LE CALENDRIER DES SESSIONS

Les sessions d'anglais ont lieu environ tous les deux mois, les sessions en espagnol se déroulent 2 fois par an.

Le calendrier des sessions à venir est consultable à tout moment sur le site www.d-c-l.net.

Prochaines sessions 2008-2009 :

Anglais : vendredi 29 mai 2009
samedi 6 juin 2009
Anglais : vendredi 23 octobre 2009
Anglais : vendredi 18 décembre 2009
Espagnol : vendredi 5 juin 2009
Espagnol : vendredi 11 décembre 2009

IV. LES EXAMINATEURS – LEURS ROLES

- type d'épreuves :

Pour la phase III, au téléphone, il existe deux modalités d'intervention :

sur site : les candidats appellent les examinateurs au téléphone situé dans un bureau du centre d'examen

à distance : les candidats les appellent sur leur ligne fixe (le numéro n'est jamais composé directement par les candidats, afin de garder l'anonymat), Les examinateurs transmettent leurs évaluations par email ou par téléphone au chef de centre. Le centre logistique DCL leur envoie en amont de la session tous les documents supports d'examen. Les examinateurs doivent se mettre en contact avec le chef de centre pour récupérer la liste et les horaires de passage des candidats (les coordonnées figurent sur la convocation des examinateurs).

Pour la phase IV, une présence dans le centre est pour le moment encore obligatoire. La prochaine version du DCL permettra, si le centre et/ou les examinateurs le souhaitent, de pouvoir l'administrer à distance.

Les productions écrites (copies, phases V) sont évaluées en direct le jour de l'examen.

- Missions des examinateurs le jour de l'épreuve :

Oral :

Les examinateurs interrogent les candidats à l'oral et remplissent les grilles correspondant à cette interrogation pour chaque candidat (grilles A pour la phase III, grilles B ou C pour la phase IV) ainsi que les prises de notes correspondantes (phase IV).

Les examinateurs, évaluant la phase IV, enregistrent les candidats sur le matériel fourni par le centre.

Écrit :

Les examinateurs se répartissent les copies pour l'évaluation des phases V (travail de rédaction) et complètent les grilles D et E pour chaque candidat, ainsi que les prises de notes correspondantes.

Questionnaire : les examinateurs remplissent le questionnaire d'évaluation du sujet d'examen

La rémunération est classée en dans le groupe II (cf. JO du 18 février 1998).

Le remboursement des frais de déplacement s'effectue sur la base du tarif SNCF 2eme classe au vu des pièces justificatives (décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 JO du 4 juillet 2006).

V. Contact utile

Centre Logistique DCL pour la supervision nationale, l'envoi des sujets d'examen, des demandes d'aide, les permanences le jour des sessions:

Florence BAUDRIBOS

Université de Provence

Tel : 04 91 10 61 41 / 06 26 01 03 82

Florence.baudribos@univ-provence.fr

VI. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU DIPLOME

Au second semestre 2009, le format du DCL est susceptible de changer en fusionnant les phases III (téléphone) et IV (Face à face).

L'évaluation des candidats pourrait potentiellement (en fonction des capacités techniques du centre et des examinateurs) se faire entièrement à distance.

Les examinateurs et formateurs seront informés des modifications apportées et seront destinataires d'outils de prise en main du nouveau format de l'épreuve.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE VIVANTE
QUESTIONNAIRE RECENSEMENT D'EXAMINATEURS DCL Aix-Marseille

MISE A JOUR DES DONNEES PERSONNELLES

M. Nom : _____ Prénom : _____
 Mme Anglais
 Mlle Espagnol

Adresse personnelle : _____
CPostal : _____ Ville : _____
Téléphone fixe : 04.
Portable : 06.
Mel : _____ @ _____

Etablissement d'affectation : _____
Adresse : _____
CPostal : _____ Ville : _____
Téléphone : 04.

Je souhaite continuer à intervenir dans le cadre du DCL
 Je ne souhaite plus intervenir dans le cadre du DCL
 Pourquoi ? (facultatif) : _____

PREFERENCES ET SOUHAITS POUR LA FIN 2009

Vous préférez intervenir :
 en phases III (Téléphone) ou IV (face à face) en présentiel dans le centre
 en phase III au téléphone à distance

Vous pensez déjà pouvoir vous rendre disponible pour les sessions suivantes :
 anglais : vendredi 29 mai 2009 espagnol : vendredi 5 juin 2009
 anglais : samedi 6 juin 2009 espagnol : vendredi 11 décembre 2009
 anglais : vendredi 23 octobre 2009
 anglais : vendredi 18 décembre 2009

Dans quels centres ? :
 Tous, peu importe
 Préférence pour : 1/ _____
 2/ _____
 3/ _____

Commentaires libres :

Souhaite être contacté(e) par le centre logistique
 Souhaite être contacté(e) par Mme TURIN, IA/IPR d'anglais pour le DCL sur l'académie
 Souhaite être contacté(e) par Mme LOPEZ, IA/IPR d'espagnol pour le DCL sur l'académie

Questionnaire à retourner simultanément à la Division des examens et concours ce.diec@ac-aix-marseille.fr (à l'attention de M PIZARD)° et à ce.ipr@ac-aix-marseille.fr (à l'attention de Mme M Turin –anglais– ou de Mme F. Lopez –espagnol)